

MÉMOIRES
DE LA
SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DU NIVERNAIS

TOME XCV

2026



Éditeur

Société académique du Nivernais
4 rue Sabatier, 58000 Nevers

Directeur de la publication

Michaël Boudard
avec le concours d'Anne-Marie Chagny-Sève
et d'Élisabeth Barreau

Maquette

Bernard-Noël Chagny

Impression

Imprimerie Saviard, 58660 Coulanges-lès-Nevers

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2026

ISSN 0181-0561

La publication de ce tome des *Mémoires* est l'occasion
de remercier le Conseil départemental de la Nièvre pour l'aide
qu'il nous apporte dans la vie de notre société.

Textes et illustrations sont publiés sous la responsabilité des auteurs des articles.



Photographie de couverture : Cuve du baptistère de la cathédrale de Nevers à la reprise des
fouilles par Charles Bonnet en 1990. Voir également à partir de la page 14.

Crédit photographique : Guido Faccani.

La cathédrale de Nevers et l'archéologie des cathédrales en Bourgogne : découvertes, questions et perspectives

par

Christian SAPIN¹

Les découvertes récentes sous le sol de la cathédrale Notre-Dame de Paris ont attiré l'attention sur le sous-sol de nos grands édifices. Depuis le XIX^e siècle, plusieurs de ces sous-sols ont parfois été explorés à l'occasion de l'installation de calorifère, comme à la cathédrale d'Orléans, avec des compléments postérieurement². Ils ont permis des restitutions et des hypothèses pour certains états des constructions avant le gothique, comme à Chartres³. Dans d'autres cas, ce sont les dommages de guerre et les restaurations nécessaires qui ont révélé les vestiges du sous-sol jusque-là ignorés.

En Bourgogne, Nevers reste une exception parmi les cathédrales, où, comme à Reims entre 1919 et 1932⁴, furent engagées en même temps que la restauration des recherches archéologiques. Celles-ci ont été reprises et réévaluées entre 1994 et 1998⁵. Comme pour beaucoup de cathédrales, les connaissances pour celles de Nevers ont longtemps été dépendantes de la seule interprétation des sources historiques pour dater telle ou telle partie, laissant très souvent une image lacunaire. Pour avoir une idée de ce que peuvent ou pourraient apporter des fouilles complètes de ces édifices et de leurs abords, il faut regarder, visiter

1. Directeur de recherches honoraire au CNRS.

2. Georges Chenesseau, « Les fouilles de la cathédrale d'Orléans (sept.-déc. 1937) », dans *Bulletin monumental*, t. 97, 1938, p. 73-94.

3. René Merlet, *Les fouilles de la crypte et du chœur de la cathédrale de Chartres (1901-1904)*, Vannes, 1905.

4. Yann Harlaud, « La cathédrale aux outrages », dans Mgr Thierry Jordan (dir.), *Reims, La grâce d'une cathédrale*, Strasbourg, 2010, p. 97-109.

5. Walter Berry, *Reims Cathédrale 94, Document Final de Synthèse*, SRA DRAC Grand-Est Champagne-Ardenne, AFAN, Reims, 1998, 7 vol.

ou lire ce que les archéologues ont pu retenir des sous-sols durant les dernières décennies à Genève (Suisse)⁶ (fig.1), Aoste (Italie),⁷ Barcelone (Espagne)⁸ ou actuellement à Mayence (Allemagne)⁹.



1. Genève, état 2 du groupe épiscopal au V^e siècle
Selon Charles Bonnet, *Service cantonal d'archéologie*

État des recherches en Bourgogne, aperçu

Avant d'observer le paysage monumental et caché des cathédrales de Bourgogne, on doit, dans un premier temps, replacer les édifices dans un cadre historique. La région actuelle correspond, rappelons-le, à plusieurs diocèses apparus dès le IV^e siècle¹⁰ pour les grandes *civitates* antiques d'Autun, d'Auxerre, de Chalon et de Sens, ou à la fin du V^e et au début du VI^e siècle pour Mâcon ou Nevers. Rappelons que Dijon n'est devenu chef-lieu de diocèse qu'au XVIII^e siècle et dépend, pour les premiers temps, de celui de Langres.

6. Charles Bonnet, *Les fouilles de la cathédrale de Genève, les édifices chrétiens et le groupe épiscopal*, Genève, 2012.

7. C. Bonnet et Renato Perinetti, *Aoste aux premiers temps chrétiens*, Aoste, 1986.

8. Julia Beltran de Heredia Bercero, *Topografía de los grupos episcopales urbanos : Barcelona*, Barcelone, 2009.

9. Guido Faccani, « Mainz, St. Johannis : Einhundertundzehn Jahre Bauforschung in einer Kirche », dans Christian Sapin et alii (éd.), *Archéologie du bâti. Aujourd'hui et demain*, Dijon, 2022 [<https://doi.org/10.4000/books.artehis.25779>].

10. Pour les données historiques des différentes cités et de leur cathédrale, nous renvoyons le lecteur aux volumes actualisés de la *Topographie chrétienne des cités de la Gaule* [désormais abrégée *TCCG*], éd. F. Prévot, M. Gaillard et N. Gauthier, t. 16 (*Quarante ans d'enquête, 1972-2012*), 2 vol., Paris, 2014.

En l'absence d'une archéologie conséquente, on peut retenir, grâce aux sources, une première impulsion de renouvellement de ces anciennes cathédrales dans le haut Moyen Âge, mouvement constituant le socle des futures grandes constructions romanes et gothiques. La Bourgogne se situe dans un croisement entre les longues traditions de l'Antiquité et du haut Moyen Âge, et le contact à des régions limitrophes aux atouts variés, notamment une qualité des sous-sols géologiques pour la pierre. On rappellera que la Bourgogne pour ses limites géographiques est issue, aux XI^e et XII^e siècles, des partages territoriaux carolingiens, entre Neustrie et Francie orientale. De l'ancien royaume de Bourgogne, la Provence et la Bourgogne jurane vont passer dans l'orbite des Ottoniens. À la mort de Robert le Pieux, son fils Henri hérite de la couronne royale et son frère Robert devient le premier des ducs capétiens de Bourgogne, qui vont se maintenir jusqu'à la seconde moitié du XIV^e siècle. À la lumière des récits et conflits territoriaux durant la constitution du duché, le rôle des évêques apparaît très fortement avec celui des chanoines dans l'évolution des cathédrales, sans revêtir la puissance de cette charge dans les terres d'Empire¹¹. Comme on le verra, plusieurs personnalités se détachent particulièrement dans les sièges épiscopaux bourguignons¹².

Autun

La cathédrale Saint-Nazaire, détruite au XVIII^e siècle – à l'est de l'actuelle cathédrale Saint-Lazare orientée nord-sud –, apparaît comme *Ecclesia beati Nazarii* seulement en 675/676 dans le testament de saint Léger¹³. Les premiers vestiges reconnus pour cette période correspondent au mur nord de l'atrium du VII^e siècle évoqué dans la Vie de saint Léger¹⁴. Les fouilles plus étendues au sud ont permis de retrouver plusieurs éléments d'une domus du IV^e siècle. Rappelons que le premier évêque Resticus participe au synode romain de 313. Certaines maçonneries sous d'autres bâtiments gothiques pourraient correspondre à l'extrémité de la cathédrale carolingienne, contre laquelle fut réalisé l'un des premiers cloîtres à galerie retrouvés par l'archéologie. Il correspond à un ensemble canonial, qui n'avait été jusqu'alors suggéré que par les textes. Il est probable que l'ancienne église Notre-Dame, au nord, également détruite comme Saint-Nazaire, appartenait à un groupe épiscopal, avec un baptistère cité dans la Vie de saint Léger, mais non encore identifié par des vestiges.

11. C. Sapin, « Évêques constructeurs dans la Bourgogne de l'an mil », dans Alexis Wilkin et Jean-Louis Kupper (dir.), *Évêque et prince, Notger et la basse-Lotharingie autour de l'an mil*, Liège, 2013, p. 307-316.

12. Martine Chauney, « Deux évêques bourguignons de l'an Mil : Brunon de Langres et Hugues I^{er} d'Auxerre », dans *Cahiers de civilisation médiévale*, t. 21, 1978, p. 385-393. Noëlle Deflou-Leca et Anne Massoni (éd.), *Évêques et communautés religieuses dans la France médiévale*, Paris, 2022 [<https://doi.org/10.4000/books.psrbonne.113479>].

13. *TCCG*, t. 4, 1986, p. 36-45 et t. 16, 2014, p. 47-52 et 441.

14. Sylvie Balcon-Berry, Walter Berry et C. Sapin, *Le groupe épiscopal et canonial d'Autun, vingt ans de recherches archéologiques*, Bordeaux, 2021.

Les implantations monastiques féminines de l'ancien diocèse de Nevers au Moyen Âge

par

Nicolas MESLIN¹

Entre le XII^e et le XV^e siècle, on relève un total de quatre-vingt-douze monastères dans l'ancien diocèse de Nevers, un nombre important compte tenu de la faible superficie de cet espace. L'ancien évêché de Nevers ne correspond pas au département de la Nièvre actuel, il est plus petit (voir carte) et est entouré de vastes voisins, les diocèses d'Autun, Bourges, Clermont. Parmi ces différents établissements (abbayes, prieurés, couvents, commanderies, etc.), les congrégations féminines ne représentent que dix implantations² (fig 1 et 2).

Havre pour les femmes de l'aristocratie, le monde des moniales et des sœurs est difficile à pénétrer et à appréhender. Les dix monastères évoqués ici présentent différentes appartenances, cadres, sources, vestiges... L'idée de cet article est donc de dresser, en quatre temps, un panorama synthétique de cette présence féminine diocésaine durant la période médiévale. Une présence trop peu étudiée malgré un intérêt historique, documentaire et archéologique certain³.

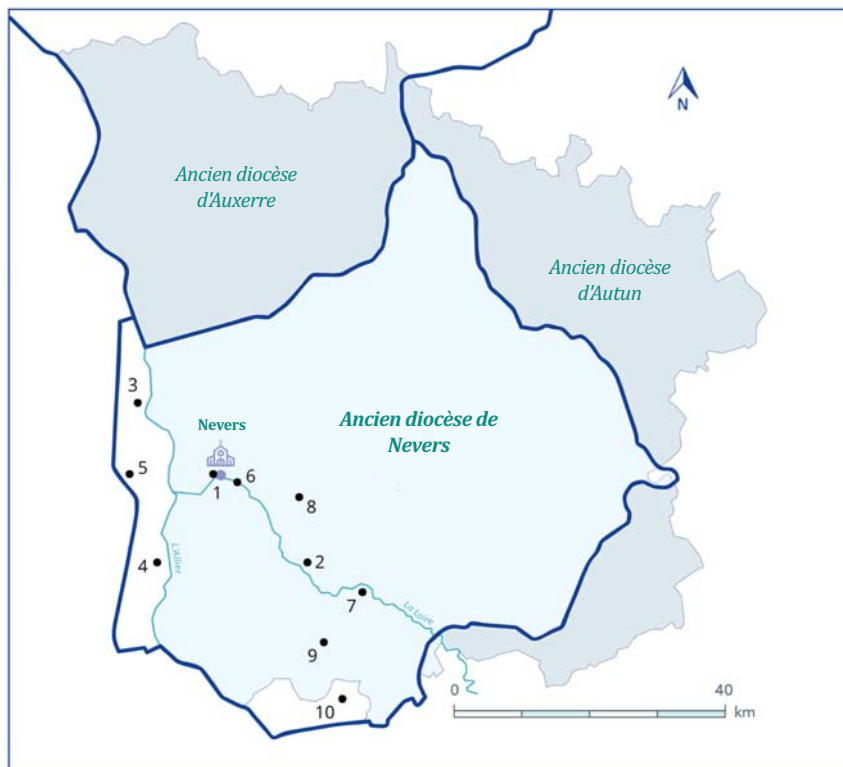
Abbaye, couvent et prieurés : quels types d'implantations ?

Parmi les établissements monastiques nivernais et en particulier never-sois, l'abbaye bénédictine de Notre-Dame occupe une place de premier plan. Implanté en contrebas de la butte antique dès la période carolingienne puis

1. Maître en histoire médiévale ; l'auteur remercie chaleureusement le personnel des Archives départementales de la Nièvre pour son aide dans sa recherche et pour la numérisation des sources iconographiques de cet article.

2. L'abbaye cistercienne de Notre-Dame du Réconfort, commune de Saizy, ne sera pas abordée car appartenant à l'ancien diocèse d'Autun .

3. Dans chaque partie on traitera dans l'ordre : l'abbaye de Notre-Dame et ses dépendances puis le couvent des clarisses, le prieuré de La Fermeté, puis celui de Saint-Parize-en-Viry avant de finir par Saint-Symphorien-sur-Abron.



**1. Implantations monastiques féminines médiévales
de l'ancien diocèse de Nevers**

Carte de Léa-Coralynne Grillot

| | Nom | Localisation | Première mention | Abbaye maison-mère |
|----|-----------------------------|---------------------------|-------------------------|-----------------------------------|
| 1 | Abbaye Notre-Dame | Nevers (58) | IX ^e siècle | |
| 2 | Prieuré d'Apilly | Druy-Parigny (58) | 1406 | Abbaye Notre-Dame de Ne- |
| 3 | Prieuré de Beffes | Beffes (18) | 1401 | Abbaye Notre-Dame de Ne- |
| 4 | Prieuré de Coustiers | Neuvy-le-Barois | 1309 | Abbaye Notre-Dame de Ne- |
| 5 | Prieuré de Saint-Aignan | La Guerche (18) | 1387 ou 1388 | Abbaye Notre-Dame de Nevers |
| 6 | Prieuré du Montet | Saint-Éloi (58) | 1272 | Abbaye Notre-Dame de Ne- |
| 7 | Couvent des Cl- | Decize (58) | 1418 ou 1419 | |
| 8 | Prieuré de La Fer- | La Fermeté (58) | 1145 | Abbaye de Crisenon (89) |
| 9 | Prieuré de Saint-Parize | Saint-Parize-en-Viry (58) | 1241 | Abbaye Saint-Andoche d'Autun (71) |
| 10 | Prieuré de Saint-Symphorien | Saint-Ennemond (03) | 1245 | Abbaye Saint-Pierre de Lyon (69) |

2. Tableau récapitulatif des implantations féminines diocésaines ⁴

incorporé à la ville lors de la construction de l'enceinte dite de Pierre de Courtenay à partir du XIII^e siècle, l'établissement est réformé à deux reprises par le pouvoir épiscopal : en 849 par Hérیمان et entre 1120 et 1130 par Fromond⁵.

Sur place, la vie conventuelle ne fait aucun doute : présence et mentions d'un cloître, d'une salle capitulaire, d'un réfectoire, etc. Cependant, sur la période médiévale, le nombre de religieuses n'est jamais mentionné. En 1517, elles sont dix-neuf (en comptant les quatre prieures d'Apilly, du Montet, de Lichy et de Mar-seigne, monastères dépendant de l'abbaye)⁶ (fig. 3).

En 1418 ou 1419, selon les sources, Decize voit le passage de Colette de Corbie dans le couvent de clarisses fondé par Bonne d'Artois, comtesse de Nevers, avec l'approbation de l'évêque Robert Dangeul⁷. Il est difficile de connaître avec précision le degré d'implication de Colette : certains auteurs avancent qu'elle est à l'origine de l'érection du couvent, tandis que d'autres la considèrent comme une réformatrice et lui attribuent un miracle⁸. Dans tous les cas, l'absence de sources de première main et le caractère quasi légendaire entourant Colette de Corbie rendent l'étude des premières décennies de cet établissement très floues.

Implanté dans l'enclos du château comtal, l'agencement et l'histoire du couvent de Decize restent très mal renseignés jusqu'à la seconde moitié du XVII^e siècle. Néanmoins selon les préceptes et les statuts des ordres mendiants, chaque maison est conventuelle et s'organise autour d'un cloître⁹.

Assez méconnu aujourd'hui, le prieuré de La Fermeté (aussi appelé La Fermeté-aux-Nonnains) est fondé par l'épouse du comte Guillaume II de Nevers, Adélaïde, entre 1140 et 1145. Ce monastère, situé à une quinzaine de kilomètres au sud-est de Nevers, au bord de l'Ixure, est une dépendance bénédictine de l'abbaye icaunaise de Crisenon¹⁰. Cette dernière est fondée en 1134 par Guillaume II de Nevers, également comte d'Auxerre, et par Hugues de Montaigu,

4. Pour rappel, abbayes, prieurés et couvents sont des monastères. L'abbaye est dirigée par une abbesse et possède une église abbatiale. L'abbaye se caractérise par son temporel étendu qui peut l'amener à fonder des prieurés. Le prieuré est dirigé par une prieure et possède une église prieurale. Le prieuré se caractérise par son statut de dépendance à une maison-mère (abbaye ou autre prieuré). Le couvent est le monastère d'un ordre mendiant (carmes, ursulines, clarisses etc). Il est dirigé par une prieure.

5. André Sery, « Abbaye des religieuses bénédictines de Notre-Dame de Nevers », dans *Bulletin de la Société nivernaise des Lettres, Sciences et Arts*, n°9, 1903, p. 246-390, p. 251 et 253.

6. Arch. dép. Nièvre, H 364/5.

7. Augustin-Joseph Crosnier, *Congrégations religieuses de femmes dans le diocèse de Nevers*, Nevers, Michot, 1881, p. 54 ; l'auteur, sans énoncer sa source avance que la comtesse supporte le tiers des frais de construction du couvent.

8. *Ibid.* p. 54-55.

9. Arch. dép. Nièvre, H 434 ; en 1723, on dénombre 33 religieuses dans le couvent, 25 chori-stes et 8 converses.

10. Crisenon, hameau de Prégilbert, département de l'Yonne.

Jules Pravieux, romancier et conférencier (1866-1926)

par

Pierre VOLUT¹

« La littérature est une mère dénaturée... »

Le Catalogue des Ouvrages Imprimés de la Bibliothèque nationale énumère quatorze livres de Jules Pravieux, publiés entre 1897 et 1923, dont douze romans. La bibliothèque municipale de La Machine, sa ville natale, n'en possède aucun ; celle de Decize non plus. Heureusement, la Bibliothèque Jean-Jaurès de Nevers a conservé tous les romans de Jules Pravieux, presque tous édités par la maison Plon, Nourrit et C^{ie} dans une collection populaire, où ils côtoient les *best-sellers* de l'époque, les romans de René Bazin, de Pierre Benoît, d'Henry Bordeaux, de Paul et Victor Margueritte...

Les romans de Jules Pravieux ont eu du succès en leur temps ; certains ont été réédités quatre fois. Le premier titre, *Ami des Jeunes*, a été récompensé par l'Académie Française. Le papier jauni, les couvertures brochées souvent déchirées, l'austérité des titres (*Monsieur l'aumônier*, *Un Vieux célibataire*, *Au Presbytère*, *Mon Mari...*) semblent classer Jules Pravieux parmi les auteurs d'un temps révolu, comme ses contemporains Georges Ohnet, Henri Duvernois, Maurice Constantin-Weyer ou René Boylesve, pour n'en citer que quelques-uns. La bibliothèque de Nevers conserve tous les ouvrages de Pravieux dans le fonds ancien : ils n'ont plus qu'une valeur de témoignage ; ils ne sont plus empruntés.

Dans *Le Vicaire et le romancier*, Pravieux raconte les désillusions d'un écrivain, Claudius Tramard, tué par l'ennui, la tuberculose et les échecs amoureux, plus que par la guerre. Avant de mourir dans un sanatorium de Nice, il confie à l'abbé Dumat, qui a été son compagnon de tranchée :

- « Je m'en vais. Mon grand regret, mon seul regret, en partant, c'est de la quitter..

.....

1. Professeur retraité, docteur ès lettres.



Portrait de Jules Pravieux

Bibl. Jean Jaurès Nevers,

Marie Pravieux, Humblement, in memoriam, Auxerre, 1932.

- Qui donc ? demandai-je inquiet.

- Mais, la Littérature ! répliqua-t-il. Non pas qu'elle soit une femme bien recommandable ! La Littérature est une mère dénaturée, qui mange ses enfants, mais, avant de les dévorer, elle néglige de les nourrir, ce qui ne l'empêche pas d'être la première à se plaindre qu'ils soient trop maigres... »².

Jules Pravieux ne croyait sans doute pas à la postérité de son œuvre. Plusieurs de ses personnages sont des romanciers déçus, qui renient leurs écrits, ou des auteurs à succès, superficiels et prétentieux. Pravieux montre à plusieurs reprises la vanité de ces littérateurs qui courent après la gloire, qui croient un instant l'avoir saisie, et qui meurent en gémissant : « J'ai tout manqué. Je suis un raté ! ».

2. *Le Vicaire et le romancier*, p. 269-270.

Malgré cette condamnation implicite de la littérature, Jules Pravieux s'y est adonné pendant plus de vingt ans, au point d'en faire son activité principale ; il a pris son œuvre au sérieux, approfondissant, livre après livre, les mêmes thèmes, reprenant parfois les mêmes personnages, et toujours les mêmes archétypes. Les quelque 4000 pages de ses romans, les dizaines de conférences qu'il a prononcées un peu partout en France n'auraient-elles servi à rien ?

La vie de Jules Pravieux

Jules Pravieux est né à La Machine le 21 octobre 1866. Son frère Abel a tenu longtemps la pharmacie de la petite ville. Son oncle, Victor Pravieux, est alors curé de la paroisse ; il s'occupe activement de la première éducation de l'enfant ; il l'emmène avec lui à Prémery, où il est nommé curé-doyen. L'abbé Pravieux a été professeur au grand séminaire de Nevers, il a laissé le souvenir d'un homme de grand savoir ; il exerce pendant ces années-là une influence décisive sur son neveu.

Jules Pravieux passe ensuite sept ans à l'Institution Saint-Cyr de Nevers. Muni de la première partie du baccalauréat, il s'inscrit en philosophie au séminaire d'Issy-les-Moulineaux. Toute son enfance et son adolescence baignent donc dans un milieu ecclésiastique, à la fois fervent et cultivé, sévère et ouvert aux sciences...

Pourtant, Jules Pravieux n'a pas la vocation. Il quitte Issy après avoir obtenu la deuxième partie du baccalauréat. Au terme d'une année de service militaire, qui se déroule à Dijon, il opte pour des études de droit. Ses années de faculté à Paris, la découverte du Quartier Latin, de ses attraits et de ses pièges, Pravieux les évoquera dans son premier roman. Les études l'auraient ennuyé, le milieu étudiant l'aurait rebuté (il en fait un tableau sévère). Il est reçu avocat à la Cour d'appel de Paris en 1889. Avec un même désenchantement, il a propagé des légendes sur sa première plaidoirie : commis d'office pour défendre un assassin, il aurait si mal plaidé que le prévenu a été condamné à mort, « ce qu'il n'avait pas volé ». Cependant, maître Pravieux n'était pas aussi médiocre qu'il l'a prétendu. Il est élu président d'une conférence de jeunes avocats, la Conférence Pothier, et à plusieurs reprises il est invité à parler devant la grande Conférence des Avocats.

Parallèlement, il s'intéresse à la littérature, en lit beaucoup et rédige des articles pour la *Revue Bleue*. Le 11 mars 1895, il prononce devant ses confrères un discours sur les rapports entre la presse, la critique et la justice. Le thème est le suivant : « Un article de critique portant sur un ouvrage et non sur un auteur donne-t-il à celui-ci le droit de répondre dans le journal en vertu de l'article 13 de la loi de juillet 1881 ? » Pravieux défend le critique, qu'il assimile à un « Procureur de la République des Lettres ». Le critique littéraire est nécessaire : « Il signale à un auteur ses défaillances, ses erreurs de goût, il dénonce au tribunal

Le musée municipal de Marzy de 1938 à 2005

par

Élisabeth FRANC¹

En 1936, Marzy, est une commune rurale aux portes de Nevers, incluse dans les vignobles des Vaux de Nevers en bordure de Loire, située au confluent de l'Allier et de la Loire ; elle compte alors 1130 habitants ; deux ans plus tard, un musée y ouvre ses portes grâce à Victor Gautron du Coudray, revenu vivre dans son pays natal après trente-cinq ans de vie parisienne. Par la suite, Maurice Bardin puis Robert Rousselle, portés par deux maires de Marzy (André Barbier et Louis-François Martin), ainsi qu'un actif bénévolat amènent un musée qui ne devait être qu'un « musée de village nivernais » à ce rang de musée connu dans le département nivernais.

Le musée de Victor Gautron du Coudray (1938-1957)

Le fondateur, Victor Gautron du Coudray, choisit de vivre à Marzy en 1937 à la maison de retraite des Artistes, fondation d'Émile Clerget à Corcelles². Son passé s'était partagé entre Nevers (1868-1893), Dun-sur-Grandry (1893-1902) et Paris où, menant une vie sociale et mondaine, il est en même temps saisi d'une boulimie de savoirs. Il s'engage jusqu'en 1914, en auditeur libre ou étudiant inscrit, dans des formations universitaires d'anthropologie, d'archéologie, de pré-histoire, de numismatique, de minéralogie et de géologie. Reconnu poète, il publie des poèmes de 1902 à 1916 et crée son propre cercle littéraire « le Thyrses d'Or » en 1909. Il est reçu au Salon des Poètes en 1914. Sa passion pour les écrits régionalistes l'amène à publier nombre d'articles sur des points d'histoire locale, des

1. Professeur honoraire, membre du conseil d'administration (2001-2012), puis présidente de l'Association des Amis du musée de Marzy depuis 2012.

2. De son vrai nom Victor Louis Pierre Florimond Gautheron, il naît à Nevers le 6 avril 1868 et y meurt le 30 novembre 1957. Sous la cote 101 W 17, les Archives départementales conservent son dossier constitué en vue de l'obtention de la Légion d'honneur.



Le musée en hiver, vu de la tour-clocher de l'église
 Photographie de Gilbert Audier, 2016, collection du musée

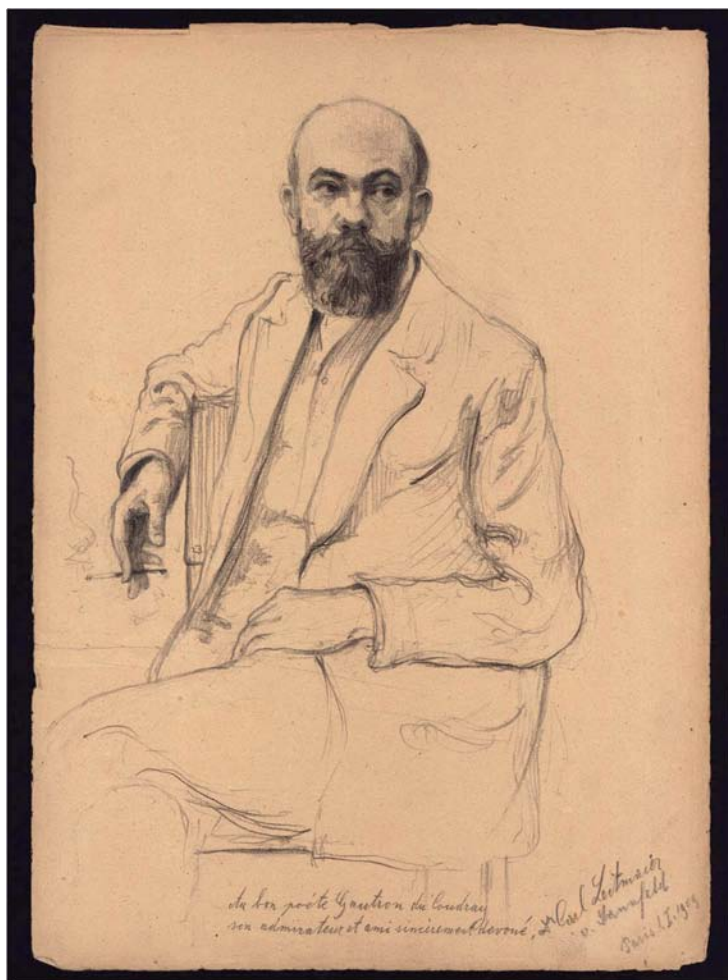
notices sur la faïence de Nevers, des promenades dans Nevers, Clamecy, etc. Il est membre ou correspondant de nombreuses sociétés savantes, littéraires et artistiques.

Le 24 décembre 1937, Louis Michel Dechâtre, maire de Marzy, et le conseil municipal acceptent sa demande d'un local pour installer un musée constitué de ses dons de collectionneur. Cette idée ne peut surprendre puisque Victor Gautron du Coudray directeur du musée de Clamecy depuis 1922 est cofondateur du Musée régionaliste de Château-Chinon en 1928.

« Le premier musée de village français », comme le nomme Gautron du Coudray, est inauguré le 28 octobre 1938 dans deux pièces de la mairie de Marzy. Le journal *Paris-Centre* se réjouit que « les choses rares, intéressantes ou précieuses » trouvées à Marzy soient rassemblées et que « le visiteur dont l'esprit curieux s'intéresse à tout [puisse] prendre une leçon de choses ». Pour le président des Anciens Combattants, ce lieu doit être la conservation de la mémoire du village pour célébrer la cohésion d'une collectivité villageoise en voie de disparition. Ainsi, « le musée et la bibliothèque resteront le centre vivant de la vie de notre pays ». En 1942, Victor Gautron du Coudray précise lui aussi que ce musée est dédié à la « sauvegarde des souvenirs et traditions populaires »³.

Cet érudit suscite la curiosité sympathique des Marzyats qui le rencontrent par les chemins, canne à la main, pipe aux lèvres, musette remplie de

3. Arch. dép. Nièvre, Niv 2061, *Marzy, descriptif historique et pittoresque*, 1942.



Portrait de Victor du Coudray

Dédicace « Au bon poète Gautron du Coudray, son admirateur et ami sincèrement dévoué, Carl Leitmaier von Sannfeld, Paris 1 janvier 1909 ».

Coll. Musée de Marzy

fossiles, de fleurs, d'herbes pour son herbier destiné au musée de Marzy. Maurice Bardin adolescent se souvient de Gautron du Coudray collectionneur : « J'ai le souvenir de longues promenades faites en sa compagnie, ainsi j'ai pu voir avec quelle ténacité il pouvait y dénicher tout ce qui était intéressant pour le folklore de la commune ».

Pour le musée, il achète des meubles et objets divers : un bahut du XVIII^e siècle (le blutoir du musée actuel), la cornemuse de Jean Sautivet, datée de 1844 ou la statue polychrome de saint Roch du XVI^e siècle. Des particuliers l'imitent et enrichissent les premières collections que Gautron du Coudray fait découvrir aux

Les sports à Cosne-sur-Loire (fin 19^e siècle - 1945)

par

Michaël BOUDARD¹

Si, pour reprendre le titre de l'ouvrage de Yves Lacoste, « la géographie, ça sert d'abord à faire la guerre », le sport s'inscrit également dans cet objectif dès son origine. Ce n'est pas un hasard si l'un des promoteurs de la gymnastique en France, au milieu du 19^e siècle, est un ancien militaire d'origine espagnole, le colonel Francesco Amoros. L'institution militaire ne sera jamais très éloignée des nombreuses sociétés de tir et de gymnastique qui se créent au début de la Troisième République ou, quelques années plus tard, vivement intéressée par l'usage possible de la vélocipédie dans l'infanterie.

Dans la Nièvre, la ville de Cosne a vu le développement des pratiques sportives dès la fin du 19^e siècle et leur développement jusqu'à la Grande Guerre : le tir, la gymnastique, le cyclisme puis les sports collectifs et l'athlétisme. Durant l'entre-deux-guerres, quatre sociétés sportives sont très actives, La Cosnoise, le Football Club Cosnois, Les Hirondelles et La Sportive. La ville se distingue également par la place singulière faite aux pratiques sportives féminines.

Les premiers sports : le tir, la gymnastique et le cyclisme

En octobre 1888 se crée à Cosne la première société sportive dédiée au tir. C'est une société dite mixte, c'est-à-dire associant civils et militaires. Autorisée par la préfecture de la Nièvre en mai 1889, son inauguration officielle date d'octobre 1889, sur le champ de tir du 85^e régiment d'infanterie de Cosne. Ses liens entre civils et militaires sont très étroits puisque plusieurs présidents de la société sont d'anciens militaires de carrière (ainsi les capitaines Nicolas, Guichon, Roquebrune et Chaverbert). Et, toute création de sociétés de tir passe obligatoirement par l'accord des militaires qui ne sont jamais très loin pour les aider et participer à leurs concours de tir annuels².

1. Chargé d'études documentaires aux Archives départementales de la Nièvre.

2. La toute première société nivernaise de tir a été créée à Nevers à l'été 1884. Un an plus tard

La devise de la société de tir de Cosne est éclairante : « Quand la France voudra » (doc. 1). Cette phrase ne cache rien des ambitions de certains Français de retrouver les provinces perdues après la défaite de 1871, l'Alsace et la Moselle, et, cette fois-ci, d'être prêts pour le combat face à l'Empire allemand. Le nom de la société de tir de Clamecy, l'Espérance, laisse également penser que c'est la même logique qui a présidé à ce choix, à l'image de la célèbre formule « y penser toujours, n'en parler jamais » mais surtout ne jamais oublier et être prêt à combattre pour la patrie.



1. Emblème de la société de tir

Arch. dép. Nièvre, M 5009

Cette idée de la Revanche est ancrée dans les milieux politiques de gauche comme de droite. Ainsi, dès août 1884, lors d'une séance du Conseil général de la Nièvre, l' élu du canton de Cosne, Ferdinand Gambon, par ailleurs député de gauche de l'arrondissement de Cosne à cette époque, avait « déploré que sur ce terrain d'éducation patriotique, nous soyons en retard sur presque tous les peuples voisins et qu'on soit obligé de constater qu'en France la jeunesse est d'une inhabileté navrante dans le maniement des armes »³.

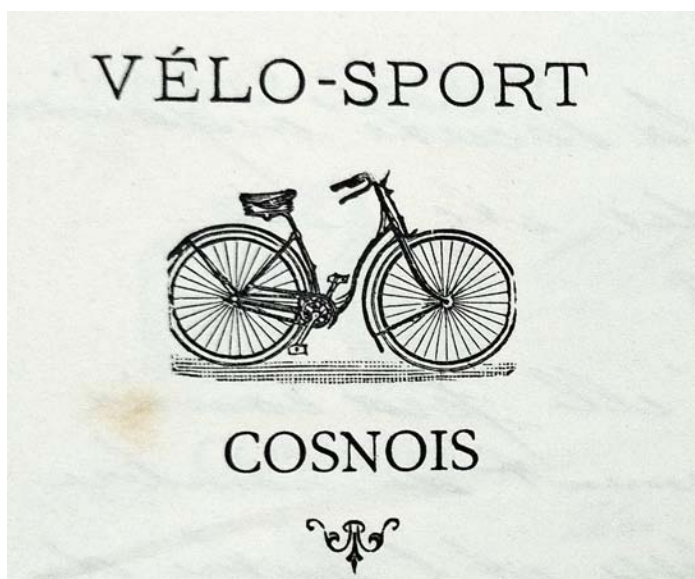
Les militaires d'active présents à la caserne Binot, de la réserve ou territoriaux, participent aux compétitions de tir ce qui permet à ceux qui ont terminé leur service militaire de se maintenir à un niveau satisfaisant. Pour les plus jeunes pratiquants qui n'ont pas encore effectué leur service, intégrer une société de tir

.....
est inauguré le stand de tir sur la commune de Challuy. Les militaires du régiment de la ville vont également être très présents pour aider cette jeune société.

3. Site Gallica. Rapport du Conseil général d'août 1884. Après Nevers et avant Cosne, des sociétés de tir voient également le jour à Clamecy, Guérigny, Saint-Pierre-le-Moûtier et La Charité.

agrée par le gouvernement (S.A.G.)⁴ permet de passer un certificat d'aptitude qui offre des avantages une fois que l'on entre au service militaire (comme une solde plus élevée et l'opportunité de passer des galons plus rapidement). Aux côtés des sociétés de tir se créent des sociétés de gymnastique, certaines d'ailleurs incluant les deux pratiques au sein d'une même société. Ce n'est pas le cas à Cosne où, en janvier 1893, est née La Cosnoise (mais son existence n'a pas duré dans le temps).

En avril 1893, alors que les premières sociétés de vélocipédie apparaissent, la société appelée Vélo-Sport Cosnois (V.S.C.) est créée. 51 membres sont répertoriés en juillet : on dénombre 36 ouvriers et, parmi les 15 autres sociétaires, se détachent des professions liées au commerce et à l'industrie. Contrairement à la société de gymnastique, le V.S.C. poursuit ses activités et son développement en organisant de nombreuses courses dans l'arrondissement et en participant à d'autres courses dans la Nièvre (doc. 2).



2. Papier à en-tête du Vélo-Sport Cosnois (V.S.C.), détail
Arch. dép. Nièvre, M 5012

En début d'année 1906, Alphonse Bureau, alors vice-président de la société de tir, est à l'initiative pour s'adjoindre La Cosnoise, alors moribonde, afin d'en faire une section de gymnastique au sein de la société de tir. Mais finalement, c'est bien le nom de la société disparue qui est utilisée : dorénavant, La Cosnoise est la société de tir et de gymnastique de Cosne. Une réception officielle à la

4. On retrouve cette expression sous le sigle S.A.G. Cet agrément permet d'obtenir des aides financières et de matériel de la part du gouvernement (par exemple, le prêt et/ou don d'armes et l'envoi de cartouches gratuites pour la société).

Jean Locquin et le bombardement de Nevers, 16 juillet 1944

par

Clément MESLIN¹

« Vivre sous les bombes... »

Le présent article est issu d'un mémoire de maîtrise soutenu en juillet 2025 sur les carnets de guerre de Jean Locquin². Il analyse les différents passages dans lesquels Jean Locquin, ancien député socialiste de la Nièvre (1914-1932), ancien premier adjoint au maire de Nevers (1935-1941), évoque les bombardements alliés sur l'Europe et sur la Nièvre en 1944³.

Les bombardements stratégiques ont touché la France de manière inégale dans le temps et sur son territoire entre 1940 et 1945. La grande majorité des bombes qui sont tombées au cours de ces quatre années sont des bombes alliées, larguées par les Britanniques ou les Américains. L'idée dans cet article n'est pas de faire une rétrospective de ces bombardements qui ont, littéralement, frappé les Français. Cette analyse a été réalisée par l'historien Andrew Knapp qui a apporté un renouveau historiographique avec les archives des commandements stratégiques alliés afin de comprendre les opérations⁴. Il analyse également la préparation institutionnelle en France pour contrer les attaques, ainsi que le resenti et l'impact de ces dernières sur la population civile. L'idée est donc de voir quels éléments présents dans le fonds Locquin peuvent être éclairés à la lumière

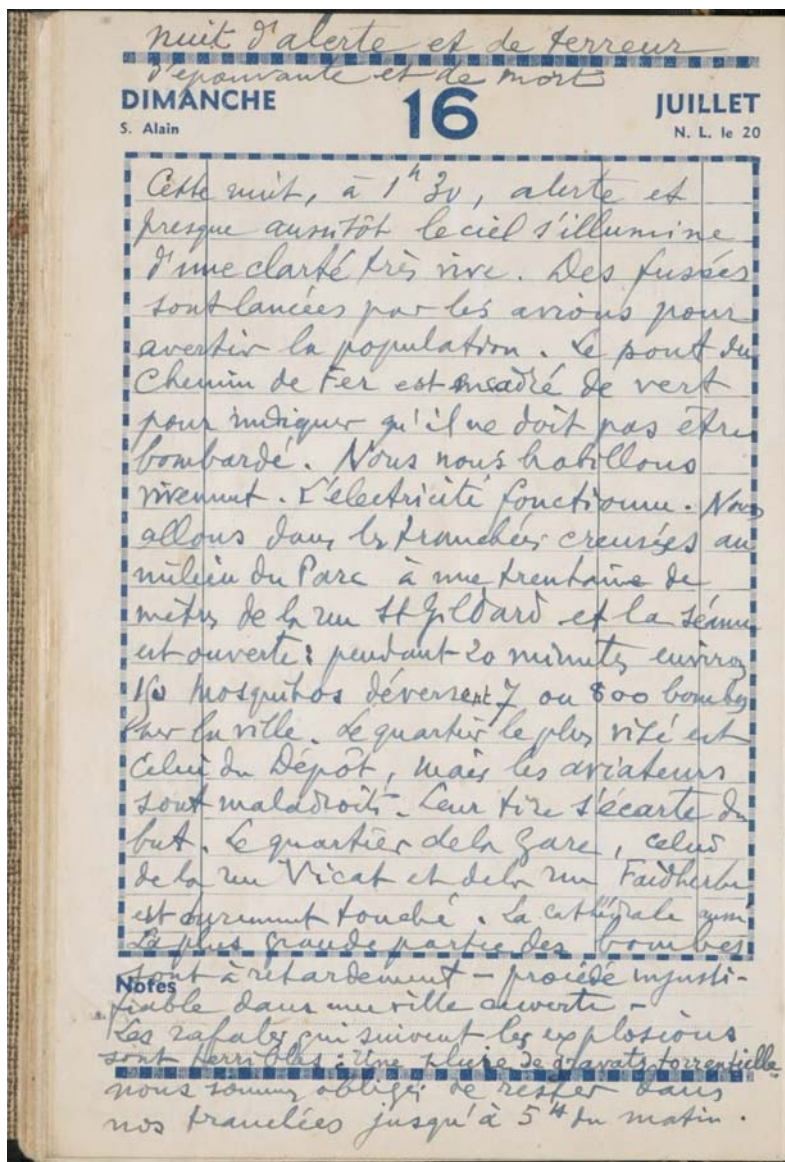
1. Maître en histoire contemporaine ; l'auteur remercie chaleureusement le personnel des Archives départementales de la Nièvre pour son aide dans ses recherches et pour la numérisation des sources iconographiques de cet article.

2. Clément Meslin, *Le journal d'un homme politique local sous l'Occupation, 1940-1944*, mémoire de master d'histoire contemporaine (dir. Hervé Joly), université Lumière Lyon 2, 2025.

3. Pour mieux le connaître voir Michaël Boudard, « Jean Locquin (1879-1949), un intellectuel en politique », *Mémoires de la Société académique du Nivernais*, t. 81, 2012, p. 71-91.

4. Andrew Knapp, *Les Français sous les bombes alliées : 1940-1945*, Paris, Tallandier, 2014.

de ces nouvelles connaissances sur l'histoire des bombardements stratégiques. Le cœur de l'article se centre sur un événement marquant : le bombardement de Nevers du 16 juillet 1944.



1. Page du carnet de Jean Locquin, le jour du bombardement
Arch. dép. Nièvre, 9 J 70, 16 juillet 1944

Entre admiration et imprudence : comment les civils se préparent face aux risques

Une admiration extérieure

Jean Locquin se sent-il à l'abri avant ce bombardement de juillet 1944 ? Se questionne-t-il sur la possibilité que la ville de Nevers soit bombardée par l'aviation alliée dans le cadre de la destruction d'objectifs stratégiques pour gagner la guerre ? Je ne peux apporter de réponse claire étant donné que le diariste n'exprime pas clairement ce sentiment. Émettre une hypothèse sans affirmation tranchée revient à formuler un raisonnement téléologique puisque je connais la réponse à cette question. Néanmoins, cette dernière mérite d'être posée tant Jean Locquin, au même titre que tous les Français en 1944, est familier des bombardements. Depuis 1942, il commente les campagnes de bombardements britanniques sur l'Allemagne en détail. Via les bulletins de radio Londres, il réécrit le nombre d'avions ou le tonnage de bombes larguées sur telle ou telle ville d'Allemagne⁵. Il commente également dans son journal les passages de bombardiers britanniques au-dessus de Nevers qui volent en direction du Sud. Il avance souvent que ces bombardiers s'en vont attaquer les villes industrielles italiennes :

« À 20 heures, un vol important d'avions britanniques et américains signale son passage par un bruit assourdissant au-dessus de la ville. Comme d'habitude, l'alerte n'est pas donnée. On se demande alors pourquoi ces MM. ont une sirène sur la Tour St Cyr. »⁶

« La radio nous apprend que les avions qui ont survolé Nevers hier soir allaient effectuer un raid sur Milan. L'Italie du Nord est l'objectif des bombardiers brit[anniques]et amer[icains]. »⁷

Comme l'écrit Andrew Knapp, une sorte de banalité s'installe pour les Français qui sont habitués à entendre des avions, écoutent les nouvelles à la radio ou lisent la presse, mais il pense qu'ils ne se sentent pas concernés par la question, jusqu'au jour où cela se produit⁸.

Mais ce jour n'est pas arrivé à Nevers et Jean Locquin suit, comme tous les Français, la campagne de bombardement sur la France. Dès les premiers bombardements massifs et stratégiques sur le territoire, vers 1942, les Français accueillent cette nouvelle avec approbation et enthousiasme, comme lors du bombardement des usines Renault à Boulogne-Billancourt dans la nuit du 3 au 4 mars 1942⁹. La population ne désapprouve pas. Au contraire, elle comprend l'objectif stratégique de l'opération malgré le bilan de victimes qui avoisine les

5. Arch. dép. Nièvre, 9 J 69, carnet de 1943, entrée du 2 mars.

6. Arch. dép. Nièvre, 9 J 68, carnet de 1942, entrée du 24 octobre.

7. Arch. dép. Nièvre, 9 J 68, carnet de 1942, entrée du 25 octobre.

8. A. Knapp, *Les Français sous les bombes...*, p. 394.

9. *Ibid.*, p. 430.

Société académique du Nivernais

Conférences et sorties 2025

- Jeudi 13 février, aux Archives départementales de la Nièvre, conférence de M. Pierre Péré « **Limanton, une commune double. Histoire à la loupe de la ruralité nivernaise** ».

- Samedi 15 mars, assemblée générale à la Maison du diocèse de Nevers, suivie d'une conférence de M. Christian Sapin « **La cathédrale de Nevers et l'archéologie des cathédrales** ».

- Lundi 17 mars, les Archives départementales nous invitent à la conférence « **Paul Bernard et Jean Longhi, les chefs du maquis Camille** » par M. Thierry Martinet.

- Mardi 15 avril, aux Archives départementales, conférence de M. Nicolas Meslin « **Donzy-le-Pré, un prieuré clunisien au Moyen Âge** ».

- Vendredi 6 juin, les Archives départementales nous invitent à la conférence « **Jean Locquin et ses carnets de guerre (1940-1944)** » par M. Clément Meslin.

- Jeudi 19 juin, visite de l'exposition des Archives départementales « **La Nièvre et la Seconde guerre mondiale. Traces et mémoire** », présentée par notre président, Michaël Boudard, chargé d'études documentaires aux Archives.

- Dimanche 21 septembre, dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine, **ouverture et présentation de notre siècle social**, 4 rue Sabatier à Nevers, aux sociétaires et au public.

- Mardi 30 septembre, les Archives départementales nous invitent à la conférence : « **Jean-Gabriel Séruzier, de Vichy à la Nièvre, le parcours d'un photographe de la Libération** » par M. Jean Marie Linsolas.

- Vendredi 8 octobre, les Archives départementales nous invitent à la présentation du numéro 194 des *Annales des pays nivernais*, édité par la Camosine et intitulé « **La Nièvre et la Seconde Guerre mondiale. Traces et mémoire** », ainsi qu'à la conférence : « **Découvrir et/ou redécouvrir des archives de la Seconde Guerre mondiale en 2025** », par M. Michaël Boudard.

- Mercredi 15 octobre, visite de l'exposition du musée Gauthron du Courdray à Marzy « **Musique ! Tradition en Nivernais-Morvan** » présentée par Mme Élisabeth Franc, présidente de l'Association des Amis du Musée.

- Samedi 18 et dimanche 19 octobre, à Dijon (Côte d'Or), 34^e colloque de l'Association bourguignonne des sociétés savantes, avec l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon « **Patrimoine d'hier et de demain en Bourgogne : les sociétés savantes au défi de leur étude, de leur conservation et de leur valorisation** », quatorze communications ont été présentées et plusieurs visites organisées.

- Lundi 10 novembre, aux Archives départementales, conférence de M. Simon Georgelin « **L'ancienne église Saint-Sauveur, histoire et vestiges insoupçonnés** ».

- Vendredi 5 décembre, aux Archives départementales, conférence de Matthieu Lascaud « **Les premiers pas des socialismes dans la Nièvre, entre 1881 et 1914** ».

Le Conseil d'administration

Table des matières

| | |
|--|-----|
| - Propos en marge <i>par Michaël Boudard,</i> | 5 |
| - La cathédrale de Nevers et l'archéologie des cathédrales en Bourgogne : découvertes, questions et perspectives <i>par Christian Sapin,</i> | 7 |
| - Les implantations monastiques féminines de l'ancien diocèse de Nevers au Moyen Âge <i>par Nicolas Meslin,</i> | 29 |
| - Jules Pravieux, romancier et conférencier (1866-1926) <i>par Pierre Volut,</i> | 47 |
| - Le musée municipal de Marzy de 1938 à 2005 <i>par Élisabeth Franc,</i> | 65 |
| - Les sports à Cosne-sur-Loire (fin 19^e siècle-1945) <i>par Michaël Boudard,</i> | 77 |
| - Jean Locquin et le bombardement de Nevers, 16 juillet 1944 <i>par Clément Meslin,</i> | 93 |
| - Conférences et sorties 2025, | 109 |
| - Liste des sociétaires au 1^{er} janvier 2026, | 111 |
| - Note de la trésorière <i>par Élisabeth Barreau,</i> | 115 |